

DELIBERATION N° 05/6-58
du Conseil Municipal
en séance du jeudi 15 septembre 2005

OBJET

REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

REDUCTION TEMPORAIRE DES TARIFS
DES EMPLACEMENTS DU PETIT MARCHÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 05/6-58 présenté par le Député-Maire au nom des Commissions 1° Développement Economique, Tourisme et Coopération, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Approuve une baisse de 15 % des tarifs pour l'ensemble des commerçants du Petit Marché, à compter du démarrage des travaux de requalification de la structure et jusqu'à mars 2006, conformément à la grille ci-annexée.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 22 SEP. 2005

Pour le Député-Maire absent
Le 1er Adjoint



Jean-Jacques MOREL

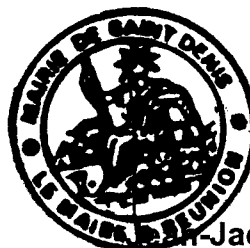
**REDUCTION TEMPORAIRE DES TARIFS
DES EMPLACEMENTS DU PETIT MARCHÉ**

1/1

Site et nature de l'activité	Tarif actuel	Tarif avec réduction
PETIT MARCHÉ		
1 - boîte		
n° 1	343,00 €/ mois	291,55 €/ mois
n° 2	258,00 €/ mois	219,30 €/ mois
n° 3	323,00 €/ mois	274,55 €/ mois
n° 4	970,00 €/ mois	824,50 €/ mois
n° 5	998,00 €/ mois	848,30 €/ mois
n° 5 bis	418,00 €/ mois	355,30 €/ mois
n° 6	481,00 €/ mois	408,85 €/ mois
n° 7	483,00 €/ mois	410,55 €/ mois
n° 8	426,00 €/ mois	362,10 €/ mois
n° 9	594,00 €/ mois	504,90 €/ mois
2 - kiosque intérieurs de 7,5 m ²	57,90 €/ mois	49,22 €/ mois
3 - kiosque intérieurs de 10 m ²	77,80 €/ mois	66,13 €/ mois
4 - kiosque de vente de poulets	57,90 €/ mois	49,22 €/ mois
5 - carreau de 3 m ²	38,90 €/ mois	33,07 €/ mois

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du jeudi 15 septembre 2005
et annexé à la Délibération n° 05/6-58

**Pour le Député-Maire absent
Le 1er Adjoint**



(Handwritten signature)

Jacques MOREL